

Quelle famille pour demain ?

Grand entretien (1/5). À l'occasion de la révision des lois de bioéthique, « La Croix » organise le débat entre des personnalités engagées. Aujourd'hui, Pascale Morinière et Nicolas Faget.

- Recueilli par Emmanuelle Lucas et Flore Thomasset,
- le 24/06/2019 Journal La Croix



Pascale Morinière, présidente des Associations familiales catholiques,
le 21 mai, à La Rotonde, à Paris. Clémence Curty pour La Croix
Nicolas Faget Président de l'Association des parents gays et lesbiens

Les prochaines lois de bioéthique pourraient ouvrir la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires. La famille peut-elle, selon vous, se passer du père ?

Pascale Morinière : Le rôle du père est irremplaçable. Ce qu'apporte un père, c'est justement de ne pas être une mère. Il permet à l'enfant de ne pas être né du désir d'une

seule, sa mère, mais de se penser comme fruit du désir d'amour de ses parents l'un pour l'autre. C'est pourquoi les psys disent d'ailleurs que si la mère met au monde, le père met au monde social.

Nicolas Faget : Je vous rejoins sur cette figure parentale qui met au monde socialement mais, dans nos familles homoparentales, nous faisons la distinction entre le père – qui est le parent, qui éduque –, le géniteur et la figure masculine. Dans les familles classiques, ces trois rôles-là sont joués par la même personne. Dans les nôtres en revanche, ces trois rôles ne se superposent pas forcément mais nous considérons que la fonction paternelle est importante. Il y a donc une part essentielle du père, à la fois éducateur et séparateur de la génitrice, que nous ne renions pas. Cependant, ce rôle peut être assumé par la compagne ou le compagnon de la personne qui accouche. Cela ne remet pas en cause le modèle dominant mais s'y ajoute. Et toutes les études montrent qu'élevés ainsi, les enfants vont bien.

P. M. : Ces études sont tout de même très fragiles. Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) lui-même a rappelé qu'elles présentent des biais méthodologiques.

N. F. : Certes, mais notre expérience aussi parle d'elle-même. Nous constatons dans notre association, qui regroupe plus de 2 000 adhérents, que les enfants vont bien, y compris les plus grands, ceux qui sont devenus adultes.

Au-delà donc de la biologie, est-ce que, selon vous, c'est le désir d'enfant qui fait le parent ?

N. F. : Oui, bien sûr. Pour nous, c'est nécessairement le cas, mais ça devrait être le cas pour tout le monde !

P. M. : Pour nous, ce qui fait l'enfant, c'est la sexuation, c'est-à-dire le fait qu'il soit conçu par un homme et une femme. D'ailleurs, même dans les familles avec deux parents de même sexe, il faut à un moment un homme et une femme car les gamètes ne se promènent pas dans l'air ! Ils proviennent d'un homme et d'une femme. La sexuation reste donc indispensable à la transmission de la vie. Si on commence à fonder la filiation sur autre chose, sur le désir d'enfant – ce qui sera le cas avec la PMA pour les couples de femmes et pour les femmes célibataires – alors il n'y a plus aucune limite. Par exemple, une femme de 50 ans qui n'aura pas eu le temps d'avoir des enfants avant pourra se dire en

souffrance, en désir d'enfant, et considérer que la société lui doit d'avoir un enfant. C'est donc un changement très important que l'on nous propose. En fondant la filiation sur le désir, on passe en fait dans le transhumanisme.

N.F. : Les couples hétérosexuels qui ont recours à la PMA s'inscrivent déjà dans ce schéma.

P. M. : Pas exactement, car la filiation reste vraisemblable : l'enfant peut croire qu'il est issu de cet homme et de cette femme. C'est cela qui lui permet de se construire.

N.F. : Ce dont il a le plus besoin, c'est de sécurité et d'attachement. Il a aussi besoin qu'on lui raconte son histoire et qu'on ne lui cache pas les conditions de sa conception. Cela ressort très nettement de l'expérience des couples hétérosexuels qui ont recours à une PMA avec don de gamète. À chaque fois que l'on constate une souffrance de l'enfant, elle est toujours liée au secret, au fait qu'on lui a caché qu'il est issu d'un don. Or nous, dans nos familles, nous ne pouvons pas mentir, précisément parce que l'enfant sait très bien qu'il ne peut pas être issu de deux pères ou de deux mères. La vraisemblance biologique joue, en fait, dans l'autre sens : l'enfant sait nécessairement qu'il est issu d'un don, on ne lui ment pas et il peut dès lors se construire.

Certains jeunes nés par don de gamètes demandent l'accès à leurs origines. Est-ce que cela vous interpelle ?

N.F. : Oui. Nous nous battons d'ailleurs pour une telle possibilité d'accès. Nous demandons que l'enfant, accompagné par ses parents, puisse faire une demande auprès d'un office qui reste à définir afin d'obtenir un accès partiel ou total à ses origines, voire qu'il puisse rencontrer le donneur. Nous ne nions pas que le biologique est important pour la santé, la construction, afin de se projeter dans une lignée particulière, qui même si elle n'est pas désirée par le donneur de gamète doit être connue et racontée à l'enfant. C'est le secret autour des origines qui fait souffrir.

P. M. : Là, on se rejoint, sur ce qui est de l'accès aux origines. Mais, j'aimerais vous poser une question. Actuellement, 4 % des PMA se font avec donneur dans les couples hétérosexuels, et les besoins sont tout juste couverts par les 363 donneurs réguliers que décompte l'Agence de la biomédecine. Si on ouvre l'accès aux origines en même temps que la PMA pour toutes les femmes, quid du nombre de donneurs ? La pénurie de gamètes

pourrait remettre en cause le principe de gratuité du don des éléments issus du corps humain. Quelles solutions proposez-vous ?

N.F. : Nous demandons une politique de don offensive en France. Les conditions doivent être assouplies.

P. M. : Les précédents assouplissements ne se sont traduits que par une augmentation très faible. D'autre part, il me semble que vous avez une contradiction quand, à la fois, vous soulignez l'importance de l'accès aux origines et dites que la famille est fondée sur l'amour. Elle n'est donc pas que fondée sur l'amour ?

N.F. : Le biologique n'est pas une donnée familiale. Les donneurs n'ont pas de relations familiales avec l'enfant. Ceux qui recherchent leurs origines ne recherchent jamais de père. Ils recherchent des informations sur l'histoire biologique.

Au fond, qu'est-ce qui fait famille aujourd'hui ? Comment définissez-vous la « valeur famille » ?

N. F. : En tant que représentants d'associations familiales, nous allons nous rejoindre sur le fait que la famille est importante ! Pour nous, celle-ci doit être fondée sur l'amour et l'enfant. À partir de là, elle prend des formes différentes.

P. M. : Pour notre part, nous estimons, dans la foulée des travaux de gens aussi différents que Fabrice Hadjadj et Irène Théry, que la famille est le lieu où s'organise la différence des sexes et des générations. Elle est aussi le lieu où s'organisent les relations avec les frères et sœurs ou avec les grands-parents. Elle permet à l'enfant de se comprendre dans une lignée, de pouvoir se dire qu'il reçoit la vie de ses géniteurs et qu'il la donnera à son tour. Ce n'est pas la même chose du tout. Je suis d'ailleurs certaine que les familles homoparentales peuvent avoir beaucoup d'amour pour leurs enfants. Il n'y a aucun doute là-dessus. Mais la famille n'est pas que cela. Elle permet aussi de répondre à la question de la cohérence : comment je me situe dans l'ordre des générations et comment vient la vie.

De quoi un enfant a-t-il besoin pour grandir ?

N.F. : L'enfant a besoin de sécurité physique et mentale, un accompagnement à la liberté de choix et de conscience. C'est le rôle du parent que de le guider vers cela. Le parent ne doit pas seulement apporter l'amour. Les familles homoparentales sont d'ailleurs très bien placées pour le savoir, car nous allons devoir accompagner nos enfants dans un monde qui leur sera indifférent voire hostile. Nous devons accompagner doublement le besoin de sécurité de l'enfant.

P. M. : L'amour est évidemment nécessaire, mais il ne suffit pas. En effet, l'enfant a de grandes questions : est-ce que je suis venu pour répondre à un besoin, parce que mes parents avaient envie d'un enfant à ce moment-là ? Ou est-ce que je suis venu pour moi-même ? Est-ce que j'ai été un don ou un dû ? Est-ce que j'ai été le fruit d'une longue bataille judiciaire et médicale ou est-ce que j'ai été accueilli comme j'étais avec mes handicaps, ma faiblesse, juste comme je suis ? Il y a quelque chose de très important qui se joue là.